

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25264**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Histoire et civilisations comparées, Spécialité Ville, architecture, patrimoine

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris Diderot - Paris 7, Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Val-de-Seine (ENSA)	Président de l'université Paris Diderot Paris 7, Directeur de l'école nationale d'architecture de Paris-Val-de-Seine (ENSA) , Recteur Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

342 Développement et protection du patrimoine culturel, 126 Histoire, 341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplôme valide les compétences suivantes, appliquées au domaine de l'histoire et du patrimoine, et mobilisant une solide culture générale :

Pratiques de muséographie, d'urbanisme, outils numériques pour la valorisation du patrimoine

- Conception et publication de travaux de recherche fondamentale
- Participation à l'élaboration de programmes de recherche collectifs
- Collecte d'un corpus documentaire large et original, en fonction d'une problématique clairement définie et son exploitation pour

répondre à cette problématique

- Organisation et exploitation de ces données, y compris sous forme informatique Production de documents de communication orale ou écrite

- Valorisation des productions issues de la recherche

1. Compétences transversales à la mention

- Mobiliser une culture générale et historique étendue
- Maîtriser la langue française, et au moins une autre langue de communication scientifique
- Maîtriser le travail documentaire avec tous types de sources (écrites, audiovisuelles, iconographiques, statistiques, internet)
- Mettre en œuvre des capacités de critique, d'analyse et de synthèse à travers la rédaction d'un mémoire et la prise de parole en public
- Maîtriser des logiciels de bureautique et les outils techniques et conceptuels de présentation orale et écrite
- Connaître et respecter la réglementation et la déontologie universitaire et scientifique
- Développer une capacité à mener à terme un projet autonome, de la conception à la réalisation, en passant par la phase recherche et

discussion,

- S'insérer dans un milieu professionnel internationalisé en développant des compétences interculturelles.

2- Compétences spécifiques à la spécialité : Ville, architecture, patrimoine

- Connaître et animer les politiques culturelles, les politiques de la ville et les réglementations liées
- Acquérir des compétences théoriques et pratiques renforcées en muséographie, urbanisme, architecture ou développement durable
- Comprendre, connaître et pouvoir s'insérer dans le milieu des professionnels du patrimoine (conservateurs, attachés de conservation, architectes des bâtiments de France, architectes du patrimoine, animateurs, etc.)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Recherche, management de la recherche (après doctorat)
- Musées
- Collectivités territoriales
- Archives, documentation
- Enseignement primaire, secondaire
- Enseignement supérieur (après doctorat)
- Entreprises de presse et de communication
- Organisations européennes et internationales

Les diplômé.es accèdent à des emplois nécessitant un haut niveau de compétences analytiques, conceptuelles et rédactionnelles, mobilisant des connaissances historiques et de culture générale.

Les emplois sont variés, la majorité de niveau cadre.

- Conservateur.trice et attaché.e de conservation (sur concours)
- Ingénieur.e d'étude, ingénieur.e de recherche, technicien.ne du patrimoine.
- Gestionnaire de collection
- Métiers de l'enseignement primaire, secondaire
- Métiers de l'enseignement supérieur : chargé.e d'enseignement, enseignant.e-chercheur.se après doctorat.
- Métiers de la recherche et du management scientifique

- Métiers de la documentation, des archives et des bibliothèques
- Agent et cadre de l'administration territoriale, nationale, européenne et internationale (sur concours)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K2108 : Enseignement supérieur

K1602 : Gestion de patrimoine culturel

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Conforme au système européen, ce master est validé par 120 crédits ECTS.

M1 COMMUN: "HISTOIRE ET CIVILISATIONS COMPARÉES"

Semestre 1 (30 ECTS)

UE 1 Cours thématique au choix

UE 2 Méthodes au choix

UE 3 Parcours libre

UE 4 Langues vivantes

UE 5 Mémoire recherche, 1e étape: présentation, analyse de la bibliographie et sources.

Semestre 2 (30 ECTS)

UE 1 Savoirs problématisés, choix parmi 20ecue

UE 2 Langues vivantes

UE 3 Mémoire recherche, 2e étape: (problématique, plan de rédaction du mémoire, essai ou chapitre)

M2 spécialité « VILLE, ARCHITECTURE, PATRIMOINE ». Parcours recherche

Semestre 3 (30 ECTS)

UE 1 Séminaire obligatoire Initiation à la recherche sur le patrimoine

UE 2 2 séminaires optionnels au choix

UE 3 Langues vivantes

UE 4 Mémoire 3e étape

Semestre 4 (30 ECTS)

UE 1 Séminaire obligatoire de spécialité. Le patrimoine à l'épreuve des sciences sociales

UE 2Projet de thèse ou projet professionnel

UE 3 Déplacement pédagogique

UE 4, Mémoire, 4e étape: rédaction finale et soutenance

M2 spécialité « VILLE, ARCHITECTURE, PATRIMOINE » Parcours professionnels :

- PATRIMOINE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE, NATUREL

ou

- ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART DES CIVILISATIONS DU MONDE ISLAMIQUE DES ORIGINES A NOS JOURS

Semestre 3 (30 ECTS)

UE 1 Séminaire obligatoire Initiation à la recherche sur le patrimoine

UE 2 Séminaires obligatoires

UE 3 Séminaires optionnels au choix

UE 4 Langues vivantes

UE 5 Mémoire 3e étape

Semestre 4 (30 ECTS)

UE 1 Séminaire obligatoire de spécialité. Le patrimoine à l'épreuve des sciences sociales

UE 2 Séminaire obligatoire préparation aux concours d'attaché de conservation (PSTN ou Islam)

UE 3 Stage obligatoire

UE 4 Mémoire, 4e étape : rédaction finale et soutenance

UE 5 Déplacement pédagogique

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements (Enseignant.es-chercheur.ses et professionnel.les)
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements (Enseignant.es-chercheur.ses et professionnel.les)
En contrat de professionnalisation	X	Non

Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme via la VAPP
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Enseignant.e.s – chercheur.se.s et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Ecole nationale supérieure d'architecture Paris Val de Seine	Double diplôme avec Bologne (Italie)

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Articles du code de l'éducation L 613-3 et L 613-4 relatifs à la délivrance des Diplômes Nationaux

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'accréditation de l'Université Paris Diderot du 11 septembre 2014. Fin d'accréditation : 2018-19. Durée : 5 ans.

Arrêté 23 novembre 2012 habilitant l'École d'architecture Paris Val-de-Seine à délivrer le diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Articles du code de l'éducation R613-33 à R613-37 relatifs à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques (niveau mention) :

Taux d'insertion professionnelle : 82%

Cadres : 72%

Types de contrats : 67% CDI, 11% contrat doctoral

OVE Paris Diderot : <http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=OVE&np=Publications>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=formations&np=MENTION?ND=896>

<http://www.univ-paris-diderot.fr>

<http://www.paris-valdeseine.archi.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université Paris Diderot Paris 7

5 rue Thomas-Mann

75205 Paris cedex 13

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- Paris : Université Paris Diderot Paris 7 (France)

- École Nationale d'architecture Paris Val-de-Seine-établissement public à caractère administratif

Historique de la certification :

Certification précédente : Master domaine Sciences humaines et sociales mention Histoire et civilisations comparées spécialité Ville, architecture, patrimoine